

Certificat de Formation à la Gestion Associative [C.F.G.A] 2011-2012

**Familles Rurales vous propose une FORMATION GRATUITE
en EURE & LOIR, à destination de tous les bénévoles,
aboutissant à la délivrance du C.F.G.A.**

Cette formation gratuite s'adresse à toutes personnes, adhérentes à Familles Rurales ou non, désireuses de perfectionner ses acquis et ses compétences dans le domaine associatif ou d'obtenir une formation de base à l'exercice de la fonction d'administrateur d'association.

En s'appuyant sur les principes fondamentaux de la vie associative, ce cycle d'une durée de 30h, vise à l'acquisition des compétences suivantes :

- ❖ Connaissances sur la spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement
- ❖ Acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine.
- ❖ Acquisition de savoirs sur la gestion de projet et la vie associative.

Pour les personnes souhaitant obtenir le C.F.G.A :

- Les 30h du cycle de formation doivent être suivies intégralement et le stagiaire devra effectuer un stage pratique accompagné d'un tuteur, dans son association ou une autre de son choix, pendant ou après la formation.

Pour les personnes souhaitant suivre le cycle partiellement :

- Elles peuvent s'inscrire sur un ou plusieurs modules de leurs choix selon les besoins. Toutefois, elles ne pourront valider le C.F.G.A et se verront remettre uniquement une attestation de formation correspondant au(x) module(s) suivi(s).

Si tous les modules et le stage pratique sont suivis, cette formation est validée par un certificat de formation à la gestion associative remis par l'organisme de formation suivant l'appréciation du responsable pédagogique et du tuteur de stage pratique.

Ce certificat peut être utilisé dans des démarches de Validation d'Acquis d'Expérience (V.A.E) ou joint à votre CV en cas de recherche d'emploi.

Organisation de la formation « Certificat de Formation à la Gestion Associative »

	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7
Titre :	La vie associative et les pouvoirs publics	La fonction d'administrateur	La réalisation du projet associatif	Gestion comptable et financière de l'association		Les ressources humaines bénévoles et salariées de l'association	
Durée :	4h	4h	4h	4h	4h	6h	4h
Dates :	Sam 24 sept. 2011	Sam 8 oct. 2011	Sam 5 nov. 2011	Sam 26 nov. 2011	Sam 10 déc. 2011	Sam 14 jan. 2012	Sam 4 fév. 2012
Horaires :	9h > 13h					9h > 16h	9h > 13h
Lieu :	CHARTRES						

1er objectif : Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

Module 1 - La vie associative et les pouvoirs publics	4h
La loi 1901 et l'organisation associative (2h30)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situer les principes fondamentaux de la loi de 1901. ➤ Participer aux organes statutaires d'une association. 	
L'association et les pouvoirs publics (1h30)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître et interpréter le sens du projet associatif. ➤ Cerner l'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics. 	

2^{ème} objectif : Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

Module 2 : Le rôle et la fonction d'administrateur d'association	4h
La gouvernance associative (2h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre son rôle d'administrateur d'association. 	
Organiser et animer l'association (2h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animer et d'organiser des réunions statutaires de type CA, bureau ou commission thématique. ➤ Organiser et faciliter la communication et l'information au sein de l'association. 	

Module 3 : La réalisation du projet associatif	4h
La conception du projet associatif (2h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Traduire un projet associatif en un projet d'activité ou un événement 	
La mise en œuvre du projet associatif (2h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un projet d'activité et l'évaluer 	

Module 4 et 5 : Gestion comptable et financière de l'association	2 x 4h
Module 4 : La comptabilité de l'association (4h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente. ➤ Tenir une comptabilité simple d'association. 	
Module 5 : Financer son association et ses activités (4h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser des ressources financières publiques ou privées. ➤ Concevoir le <u>budget prévisionnel</u> de l'association. 	

Module 6 et 7 : Les ressources humaines de l'association et clôture du cycle	6h et 4h
Module 6 : La fonction employeur de l'association (6h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre en compte les différents acteurs intervenant dans les associations. ➤ Connaître les fondamentaux du droit du travail et respecter la législation. 	
Module 7 : L'engagement bénévole dans l'association (4h)	
En fin de module, le stagiaire sera capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la participation des bénévoles aux activités et au fonctionnement associatif. ➤ Evaluer ses acquis suite à la participation au cycle de formation. 	

Le programme détaillé de la formation est disponible sur notre site Internet :
www.famillesrurales-centre.org
ou sur simple demande aux coordonnées ci dessous.

Fiche d'inscription au Certificat de Formation à la Gestion Associative

L'inscription peut se faire sur tout le cycle, soit 30h de formation réparties sur 7 modules ou sur un ou plusieurs modules de votre choix. Dans le cas d'une inscription partielle, vous devrez suivre les modules manquant sur l'année suivante pour valider votre C.F.G.A.

Les inscriptions sont à renvoyer aux coordonnées ci dessous au plus tard 7 jours avant le module ou le cycle. Elles sont instruites par ordre d'arrivée avec priorité donnée aux inscrits sur la totalité du cycle CFGA.

Je m'inscris : *Merci de reproduire cette fiche d'inscription autant de fois que nécessaire.*

A tous les modules de formation du cycle C.F.G.A

- | | | |
|--|-------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Au module 1 : | 24 sept. | La vie associative et les pouvoirs publics |
| <input type="checkbox"/> Au module 2 : | 8 oct. | La fonction d'administrateur |
| <input type="checkbox"/> Au module 3 : | 5 nov. | La réalisation du projet associatif |
| <input type="checkbox"/> Aux modules 4 et 5* : | 26 nov. et 10 déc. 2011 | Gestion comptable et financière de l'association |
| <input type="checkbox"/> Aux modules 6 et 7* : | 14 janv. et 4 fév. 2012 | Les ressources humaines bénévoles et salariées |

** L'inscription à ces modules ne peut pas être dissociée.*

Renseignements sur le/la bénévole stagiaire :

Merci de renseigner toutes les informations ci dessous qui sont obligatoires pour participer à la formation.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone et/ou portable :

Courriel :

Nom de votre association :

Adresse de votre association :

Code Postal : Ville :

Signature du bénévole stagiaire :